

LE CINÉMA EN 1998-1999

Pour 1998-1999, nous disposons d'une description précise du cinéma le Bretagne et de son fonctionnement décrite dans un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général, qui nous permet de faire le portrait suivant.

En 1999, le cinéma est une section de l'association «Les Jongleurs»

Les bénévoles

Le président de la section Cinéma est Jean-Pierre ROSSIGNOL.

La section cinéma des Jongleurs compte près de 65 bénévoles chargés d'assumer des tâches telles que :

- Préparation des programmes : 10 à 11 tirages par an à raison de 1700 exemplaires/tirage,
- Distribution des programmes et des affiches dans les commerces et lieux publics d'environ 15 communes des départements d'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne,
- Accueil guichet et vente des billets,
- Projections.

Le fonctionnement de la salle

Le cinéma Le Bretagne présente une capacité de 234 places assises et est équipé pour la diffusion de 3 formats de projection : 1,66 , 1,85 et 2,35.

Les projections se font en fin de semaine, à raison de 4 séances par week-end :

- vendredi à 21 H 00
- samedi à 20H30
- dimanche à 14H30 et 17H00

Néanmoins, une 2ème séance peut être programmée le samedi à 22H30 en raison du passage de deux films par semaine.

Les tarifs

Plein tarif	Tarif réduit	Abonnement	Tarif jeune
30 F	26 F	230 F	26 F



Les logos du cinéma papier à en-tête et enveloppe



L'entrée du cinéma en 1999

LE CINÉMA EN 1998-1999

Les films et les entrées

Le cinéma fonctionne 48 semaines par année, ce qui représente entre 190 et 230 séances et une diffusion d'environ 70 à 80 films. (1 à 2 films par semaine).

Année	Séances	Films	Entrées
1999			11 570
1998	environ 200	70 à 80	16 450
1997			13 970
1996			9 747

Les séances scolaires

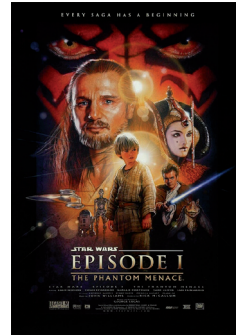
Le cinéma «Le Bretagne» présente régulièrement des séances destinées exclusivement aux élèves des établissements scolaires du Pays Guerchais.

La fête du Cinéma

Le cinéma participe chaque année à la Fête du Cinéma organisée par Ciné MA 35 avec la participation du Conseil Général d'Ille et Vilaine. Ces projections spécifiques font l'objet d'une tarification avantageuse, les cinéphiles ayant le choix entre 6 films, le premier au tarif normal, les suivants à 10 francs.

Le Box office 1999

Astérix et Obélix contre César : 1 200 entrées
Tarzan : 1 200 entrées
James bond Le monde ne suffit pas : 350 entrées
StarWars La Menace fantôme : 350 entrées



Le Box office 1998

TITANIC : 4 450 entrées
(C'est le record d'affluence pour un film dans notre cinéma)



LE CINÉMA EN 1998-1999

Le bâtiment du cinéma

L'immeuble occupé par le cinéma est la propriété de l'Association des Chapelles dont le président n'est autre que l'Abbé RICARD, curé de la paroisse de La Guerche de Bretagne.

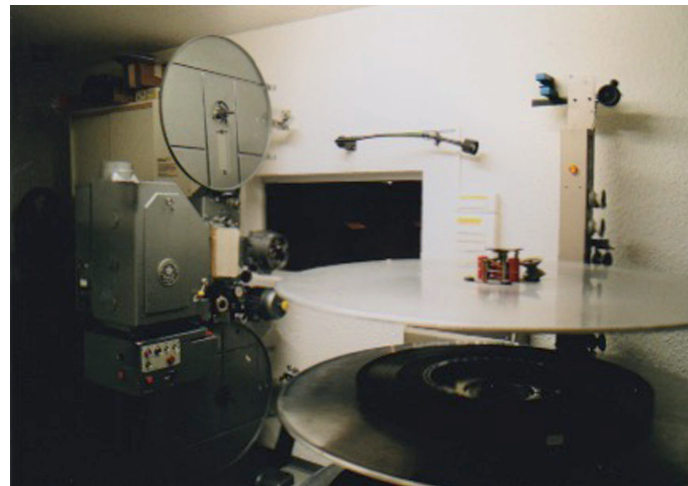
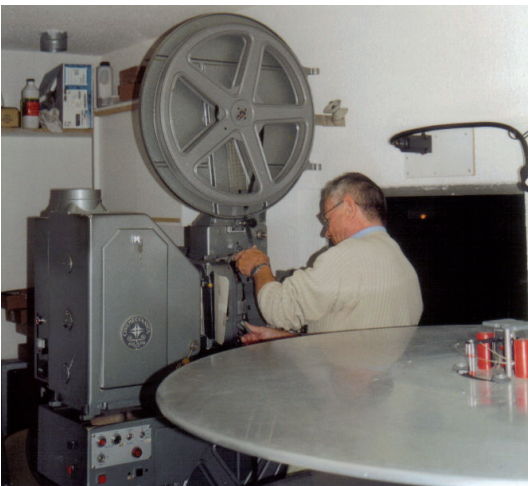
L'association des Chapelles met gracieusement à la disposition de la section Cinéma des Jongleurs ladite propriété, et ce, en échange de son bon entretien et du paiement des charges de fonctionnement (eau, électricité, chauffage ...).

Dans son état actuel, l'immeuble se compose de 6 pièces (428 m²) et présente les surfaces suivantes :

- Hall d'accueil : 81 m²
- Guichet et bureau : 26 m²
- Salle de cinéma: 214 m²
- Scène 78 m²
- Salle de projection : 15 m²
- Toilettes 14 m²



L'entrée du cinéma en 1999 pour la soirée Halloween



La cabine en 1999 avec le projecteur 35 mm Cinemeccanica et le dérouleur à plateaux au premier plan.



Le hall en 1999 pour la soirée Halloween

LE CINÉMA EN 1998-1999

Les nouveautés de l'année : le changement des sièges

Les sièges de couleur bleue, qui dataient de 1977, sont remplacés par 236 sièges de la marque Mussidan Sièges, de couleur rouge. Budget HT : 250 000 francs. (37 500 €)



Ces sièges de couleur rouge sont toujours ceux en place en 2026, les housses ayant été changées en 2024

Les nouveautés de l'année : la numérisation du son

En 1999, le cinéma engage également l'installation du son numérique afin de «maintenir l'attrait du public et faire face à la concurrence des salles déjà équipées telles que Vitré, Argentré-du-Plessis et Retiers».

Budget HT : 255 425 francs (38 300 €) subventionné à 79 % (Etat, Région, Département, CNC)



LE CINÉMA EN 1998-1999

Le cinéma dans l'association des Jongleurs

Le cinéma est une section de l'association des Jongleurs.

En 1998, l'Association «Les Jongleurs» se compose de deux entités distinctes sur le plan budgétaire mais gérées par le même Conseil d'Administration, il s'agit :

- du centre de vacances,
- des 8 sections sportives et culturelles ; Basket, Gymnastique masculine et féminine, Volley, Tennis de table, Culture physique d'une part, et, Théâtre, Cinéma, Danse classique et Jazz d'autre part.

L'association des jongleurs présente les caractéristiques suivantes :

* Près de 90 bénévoles d'encadrement des activités, toutes sections confondues,

* Près de 420 adhérents répartis comme ci-après dans les 5 sections sportives et culturelles pour la saison 1998/1999 :

- Section Gymnastique : 150
- Section Basket : 135
- Section Tennis de Table : 29
- Section Culture Physique : 45
- Section Danse : 58
- Section Cinéma : 65

Bureau et Conseil d'Administration

Le siège social de l'Association «LES JONGLEURS» est situé au 2, rue des Sablonnières à La Guerche de Bretagne (35130).

Le Conseil d'Administration composé de 19 membres gère les deux entités composant l'association. Le Bureau élu parmi les membres du Conseil d'Administration comprend les 9 membres ci-après :

Présidente d'honneur	LOSDREGT Renée
Président d'Honneur	HEUDE Lucien
Président	DIARD Philippe
Vices-présidents	CHAUSSEE Jean-Claude ESNAULT Bernard
Secrétaire	ROSSIGNOL Jean-Pierre
Secrétaire adjoint	MONNIER Marie-Annick
Trésorier	BELLIER Christiane
Trésorier adjoint	BONNET Annick
Membres	MORYAN Dominique POSSON Lucien

On peut relever la présence de deux membres de la section cinéma dans le Bureau et le Conseil d'administration de l'association des Jongleurs : Bernard ESNAULT et Jean-Pierre ROSSIGNOL (président de la section cinéma)